

Quête

PENTECÔTE 2022

4/5
juin



Soutenez les
mouvements
d'Église, la catéchèse
et les associations
de fidèles

Renseignements : 03 88 21 29 70
demaf@diocese-alsace.fr


MARCHER
avec les
MOUVEMENTS



Quête

PENTECÔTE 2022

Dans les mouvements, de nombreux adultes, des jeunes et même des enfants se sont déjà réunis dans le cadre du synode lancé par le Pape François autour de la communion, la participation et la mission dans notre Eglise. Une telle démarche de partage et de réflexion est familière aux personnes en mouvements, habituées à se retrouver en équipes de relecture de vie et engagées dans des projets de solidarité et de service. Le partage en petites équipes, les recollections et retraites, les séjours et camps de jeunes, les rassemblements nationaux et internationaux constituent autant d'occasions de marcher ensemble dans un esprit synodal.

Pour déployer leurs activités et faciliter leur développement, les mouvements et associations de fidèles ont besoin de vos encouragements et de votre soutien financier. Vous pouvez remettre votre don lors de la quête du Dimanche de Pentecôte ou l'envoyer directement à l'Archevêché de Strasbourg.

Soyez vivement remerciés de votre aide et que Dieu vous bénisse !

Mgr Luc RAVEL, Archevêque de Strasbourg

à renvoyer à :

Archevêché de Strasbourg « Pentecôte 2022 »
16 rue Brûlée 67081 Strasbourg Cedex

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Il suffit de joindre à votre déclaration de revenus le reçu fiscal qui vous sera adressé pour tout don supérieur ou égal à 15 Euros.

**4/5
juin**

OUI,

Voici mes coordonnées :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Date et signature :

Je souhaite apporter ma contribution aux charges du diocèse d'Alsace, en participant à la quête « Pentecôte 2022 », par un don de :

_____ Euros

Je joins un chèque libellé à l'ordre de « Archevêché – Pentecôte 2022 »

Je remets mon offrande à la paroisse, en précisant « Archevêché – Pentecôte 2022 »